



27 Août 2025
Bulletin Technique #312

Sujet: PERFORMANCE DU BORÉAL NATURE ÉLITE POUR L'ISOLATION DE CONDUITS

Boréal Nature Élite est un produit éprouvé utilisé dans les installations de conduits d'air de soufflage et de reprise. L'isolation des conduits constitue une application typique, et *Boréal Nature Élite* possède un historique d'utilisation important comme isolant de conduits.

En tant que matériau d'isolation de conduits, *Boréal Nature Élite* agit à la fois comme isolant, comme pare-vapeur complémentaire et comme solution d'étanchéité à l'air.

Concernant les caractéristiques de pare-vapeur, conformément à la norme CAN/ULC S705.1, la perméance à la vapeur de *Boréal Nature Élite* est mesurée selon la méthode ASTM E96. À 50 mm [2 po], *Boréal Nature Élite* une cote de performance en perméance à la vapeur de 34 ng/(Pa·s·m²). Le produit dépasse les exigences du CNB – 60 ng/(Pa·s·m²), tel que stipulé à l'article CNB 9.25.4.2.(1). De plus, une augmentation de l'épaisseur entraîne une amélioration linéaire de la perméance à la vapeur. Ainsi, à 65 mm [2½"], la cote de performance en perméance à la vapeur est de 30 ng/(Pa·s·m²).

De façon similaire, la perméance à l'air de *Boréal Nature Élite* est mesurée selon la méthodologie CCMC 07273. *Boréal Nature Élite* obtient une cote de performance en perméance à l'air de 0,001 L/(s·m²). Le produit dépasse les exigences du CNB 0,02 L/(s·m²), tel que stipulé à l'article OBC 9.25.3.2.(1).

Selon la juridiction locale, la résistance thermique exigée pour les conduits varie de R12 à R20, ce qui correspond à une épaisseur de 50 à 89 mm [2 po à 3½ po].

Comme pour toute installation de mousse giclée, *Boréal Nature Élite* doit être séparé de l'aire occupée par une barrière thermique adéquate. Selon l'emplacement des conduits, cette exigence est généralement respectée par la cloison de gypse séparant l'entretoit ou le mur de l'espace habité.

Si les conduits sont utilisés comme plénum de reprise d'air et que la mousse giclée se trouve du côté intérieur des conduits, celle-ci doit être recouverte d'une barrière thermique conforme.

Pierre-Luc St-Louis
Technicien en science du bâtiment
Solutions Genyk